

Se former pour mieux respecter les libertés

Dans le Finistère, un groupement de maisons de retraite a formé son personnel au respect des droits des résidents. Il poursuit sur la question de la vie affective et sexuelle. Une initiative primée par la Fondation de France.

qui gère trois établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), Éric Seguin a décidé d'interpeller les résidents, les professionnels et les familles sur ce sujet qui lui tenait à cœur, puis d'organiser un colloque sur le respect des droits autour d'une juriste, d'un sociologue, d'un médecin gériatre, d'une psychologue et d'un philosophe. L'événement s'est prolongé par une formation sur le même thème, destinée aux professionnels, mais ouverte aux familles, aux représentants des conseils de la vie sociale (CVS) et aux élus locaux. Sous la forme de groupes de parole animés par un psychologue. « L'idée était de permettre à chacun de comprendre les implications des décisions des uns sur les autres, explique le directeur. Mais aussi et surtout que les professionnels perçoivent la nécessité de prendre en compte prioritairement l'avis des personnes, avant celui des familles, tout en restant en dialogue avec celles-ci. »

Droit au choix, au risque
Aide-soignante à la résidence Georges Brassens, l'un des Ehpad du Sivu, Florence Dréhou a pris la formation en cours de route. « On y parlait de notre pratique avec les personnes âgées et on s'interrogeait sur les choix qu'on pouvait faire vis-à-vis d'elles », explique-t-elle. Et de citer le cas d'une dame souffrant de la maladie de Parkinson. « Par moments, elle va très bien, et parfois ses membres sont raides, avec des risques de chute assez importants. La formation nous a per-

mis d'admettre qu'il ne fallait pas l'empêcher de se déplacer, avec l'idée que si elle se met debout, c'est qu'elle s'en sent capable, relate-t-elle. On a discuté avec la famille pour lui expliquer que cette dame a le droit d'avoir une part de risque. » Une notion sur laquelle la formation a fortement mis l'accent, rappelant aux professionnels que les établissements pour personnes âgées sont des lieux de vie, où ces dernières sont chez elles, où tout ne s'arrête pas, où elles ont le droit de se mettre en danger si elles le souhaitent. « C'était bien d'insister de nouveau là dessus, même si nous étions déjà dans cette optique. Ça nous permet de bien garder en tête le sens de notre pratique, d'aller plus loin dans notre réflexion », poursuit Fl. Dréhou.

Médiation
Pour évaluer le risque acceptable, les équipes partent de l'avis de la personne, et débattent des cas difficiles en équipe pluridisciplinaire. « Lorsque les gens n'ont pas accès à la parole, c'est plus compliqué, on essaie d'interpréter leurs souhaits à partir de leur faciès », reconnaît l'aide-soignante. Un travail de médiation avec les familles est souvent assuré par le ou la chef de service, éventuellement en lien avec un psychologue.

« La formation bouleverse le rapport entre l'institution et la famille, puisque nous mettons la parole du résident au premier plan », insiste É. Seguin. Celui-ci se réjouit que les situations soient gérées aujourd'hui avec plus de nuance, « avec un regard moins tranché ». Tout cela est travaillé dès l'arrivée de la personne âgée. « On rencontre le résident seul et on a une professionnelle qui analyse s'il a vraiment le désir de venir chez nous. On explique aussi à sa famille que si elle l'oriente dans une institution pour se sécuriser elle-même, elle ne frappe pas à la bonne porte, parce qu'on n'ira jamais à l'encontre des sou-

haits du résident », poursuit-il. Les résidents sont par ailleurs encouragés à choisir au plus tôt, et avec soin, une personne de confiance qui se fera au mieux l'écho de leur volonté, si un jour ils perdent leurs facultés mentales. Ce parti pris implique bien sûr une part de prise de risque pour la personne et pour la structure, mais le directeur est très net :

« J'affirme à mon équipe mon positionnement et la couverture que je leur apporte. C'est vrai que refuser une contention peut nous mettre en difficulté. En même temps, il faut se rappeler qu'un Ehpad n'est ni un hôpital, ni une prison. » Le Sivu a lancé cette année un nouveau cycle (colloque et formation) sur un autre sujet cher à son directeur :

l'intimité et la sexualité des personnes âgées.

CONTACT

Sivu des Rives de l'Elorn
Espace Jacques Brel
58, rue de Saint-Thudon
29490 Guipavas
Tél. : 02 98 84 69 37

À Aromas, la liberté pour philosophie

Au foyer de vie Notre maison, un « livret de la bien-être » décline ce que respecter les résidents et leurs droits veut dire dans chaque acte du quotidien.

« **F**rapper avant d'entrer dans une chambre et attendre la réponse de ceux qui peuvent s'exprimer », « ne pas imposer à la personne une activité d'animation, ni exclure une personne d'office », « quand un résident s'oppose aux repas ou aux soins, réinventer l'approche et les solutions proposées à chaque occasion », « laisser les résidents libres de leurs mouvements : ne pas utiliser la contention abusivement, ne pas fermer leur porte à clé ni mettre les freins à leur fauteuil arbitrairement »...

La philosophie du foyer de vie Notre maison, institution jurassienne vieille de 150 ans qui accueille des personnes handicapées mentales, tient en une petite centaine de points réunis dans un livret, avec pour mots-clés le respect de la dignité des personnes, de leurs choix, de leur parole. Par-delà le papier, c'est l'état d'esprit qui règne aujourd'hui dans cet établissement aux portes, toujours ouvertes. « Il y a ici pour les personnes une liberté de circuler avec leurs pieds, mais aussi dans leur tête », insiste son président, Bernard Roux, dont la première décision à son arrivée a été de « faire sauter tous les verrous » de cette institution autrefois très stricte, tenue par des sœurs. Un choix certes facilité par sa situation rurale, mais qui

correspond aussi aux convictions profondes de l'équipe dirigeante. « La norme, c'est très bien, si elle permet de développer la liberté de l'être. Si elle l'entrave, on l'ignore. Ce n'est pas un discours libertaire, c'est un discours de liberté », poursuit le président, qui revendique d'assumer les risques de cette philosophie.

Citoyenneté

« Il règne ici une aura singulière qui est ressentie par tous, une espèce de joie de vivre qui se traduit par une liberté de ton et d'interpellation », constate Philippe Meunier, directeur de la structure depuis février dernier. Les personnes handicapées y ont « exactement le même statut que les personnes dites normales ». L'établissement favorise le respect du rythme de chacun, a effectué un énorme travail d'ouverture vers l'extérieur, notamment par le biais de l'accès au sport – 17 à 18 sports différents sont pratiqués par les résidents, dont beaucoup se déplacent régulièrement dans la région pour des tournois – ou à l'art. « Certains de nos résidents font un travail thématique sur la citoyenneté, qui les a conduits à être reçus partout – au commissariat, au tribunal, au Parlement européen », se félicite B. Roux. Lorsque des limites aux libertés doivent être posées, cela se fait au cas par

cas, avec autant d'ajustements que nécessaire, pour protéger sans excès. La réunion hebdomadaire pluridisciplinaire permet d'étudier ces questions en équipe. « Il arrive qu'on mette en place des horaires délimités de sortie pour des personnes qui expriment des angoisses, relate la chef de service Audrey Gallezot. Comme pour cette femme dont l'ami habite une autre unité de vie de l'établissement : on a décidé qu'elle ne pourrait lui rendre visite que sur des temps délimités, parce que la relation avec cet homme devenait si envahissante pour elle qu'elle s'y perdait. »

Tout un travail reste cependant à faire sur la question de la sexualité, de plus en plus amenée par les résidents qui expriment le désir de pouvoir dormir ensemble – ce qui n'est pas autorisé institutionnellement. « Nous allons dans les prochains mois réfléchir à ce qu'on peut laisser faire et à ce qu'on ne peut pas, et pourquoi, indique A. Gallezot. On en est aux prémices. »

CONTACT

Notre maison
39240 Aromas
Tél. : 04 74 50 72 21
nmaromas@wanadoo.fr

- **Cycles de formation :** Droit au choix, droit au risque et à l'accompagnement bienveillant (2011-2012), L'intimité et la sexualité des personnes âgées (2013-2014)
- **Public formé :** environ 50 salariés sur 170 ont été formés en 2011-2012

« **S**i, dans l'esprit, le personnel en maison de retraite a le souci de respecter le droit des personnes âgées, on observe une réalité assez différente dans la pratique. Les professionnels et les familles décident dans l'extrême majorité des cas à la place des résidents de ce qui serait bon ou pas pour eux, sans songer à leur demander leur avis. Cela m'a longtemps dérangé, mais c'était banalisé, la question ne se posait même plus. » À son arrivée à la direction du Syndicat intercommunal à vocation unique des Rives de l'Elorn (Sivu Elorn),